

CONDITION GENERALE D'UTILISATION

Les présentes Conditions Générales d'utilisation ont pour objet de définir les modalités de mise à disposition des services de l'annuaire www.moncoiffeur.bio et les conditions d'utilisation de ces services par le coiffeur.

Tout accès et/ou utilisation du site suppose l'acceptation et le respect de l'ensemble des termes des présentes Conditions et leur acceptation inconditionnelle. Elles constituent donc un contrat entre Mon coiffeur.bio et le Client coiffeur.

Dans le cas où le Client coiffeur ne souhaite pas accepter tout ou une partie des présentes conditions générales, il lui est demandé de renoncer à tout usage du service.

Concernant les services, les conditions s'appliquent pour la durée de l'édition souscrite à compter de leur signature.

Il est entendu par « Signature », au sein des présentes conditions générales, d'une part, à la validation en ligne du client coiffeur et d'autre part, l'accord définitif de ce dernier dès lors que le règlement aura été honoré et enregistré par Mon coiffeur.bio.

Concernant l'inscription à l'annuaire de www.moncoiffeur.bio : la commande sera tacitement reconduite d'année en année, à sa date anniversaire pour une durée de 12 mois, sauf dénonciation du Client coiffeur ou de Mon coiffeur.bio, à tout moment par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante « Mon coiffeur.bio - Aurélie HELAINE et Jean BRISSET
56 rue Maréchal Gallieni – 14 000 CAEN

Souhaitant sensibiliser le grand public et promouvoir la coiffure éco-responsable, Mon coiffeur.bio a mis en place un site internet www.moncoiffeur.bio, permettant de référencer les coiffeurs se réclamant utiliser des produits 100% naturels et de la coloration végétale en France.

Le Client Coiffeur considérant être engagé dans cette démarche respectueuse de l'environnement , a souhaité être référencé sur le Site.

Le Client coiffeur a été sélectionné compte tenu du fait qu'il se réclame engagé dans une démarche écoresponsable quant aux produits qu'il utilise dans son salon de coiffure.

L' auto-déclaration permet au Coiffeur Partenaire de définir lui-même son degré d'engagement dans une démarche éthique sur le Site. Ce degré d'engagement se matérialise sur le Site par une marguerite qui indique le pourcentage chiffré.

Mon coiffeur.bio décline toute responsabilité quant aux éventuelles conséquences dommageables qui seraient le fait de fausses informations concernant les produits ou services référencés sur le Site ou leur présentation, celui-ci n'ayant qu'une vocation informative et Mon coiffeur.bio ne contractant aucun engagement auprès des internautes pour le compte du Client coiffeur.

En conséquence, le Client coiffeur garantit Mon coiffeur.bio contre toute action qui pourrait être engagée à son encontre en raison d'une présentation erronée des produits et services sur le Site ou d'éventuelles conséquences dommageables du fait de leur utilisation, celle-ci étant de la seule responsabilité du Client coiffeur conformément à l'auto-déclaration qu'il a formulée lors de son inscription.

Contenu de la Fiche

Il appartient au Client coiffeur de fournir les éléments nécessaires à la réalisation de sa/ ses fiche(s) salon et de collaborer activement avec Mon coiffeur.bio : fabrication, élaboration et rédactions des contenus de la Fiche (texte descriptif, photos, vidéos, liens hypertextes,...). Le Client autorise Mon coiffeur.bio à l'usage libre de ces éléments pour la réalisation des prestations prévues à la commande.

Si le Client coiffeur ne transmet pas la totalité des éléments nécessaires à la publication d'une fiche optimale à Mon coiffeur.bio, Mon coiffeur.bio se réserve la possibilité soit de récupérer et/ou d'extraire certains éléments, texte, audio, vidéo, image, compris dans le contenu d'une page du site du Client coiffeur ou de l'une de ses pages sur les réseaux sociaux Internet afin de composer au mieux la Fiche, soit en début de création de Fiche, soit après la publication en ligne de la Fiche.

Mon coiffeur.bio décline toute responsabilité quant aux défauts ou erreurs qui pourraient résulter de l'utilisation des éléments techniques, des visuels et des textes remis par le Client coiffeur.

Mon coiffeur.bio se réserve le droit de supprimer, d'annuler, de modifier et/ou d'ajouter des éléments à la Fiche afin d'optimiser cette Fiche pour sa visibilité sur le Site et pour son référencement sur les moteurs de recherche en ligne. Le Client coiffeur se doit de vérifier et de valider ces modifications apportées et peut réclamer de nouvelles modifications ou un retour à l'état initial de la Fiche. Mon coiffeur.bio n'a aucune obligation d'accepter ces réclamations en raison qu'elles ont été apportées pour faire bénéficier le Client coiffeur de la meilleure visibilité et du meilleur référencement possible.

Processus de validation et de mise en ligne de la Fiche: Le Client coiffeur crée sa fiche en ligne. Il reçoit par email son code d'accès.

Le Client coiffeur bénéficie, en sa qualité de partenaire référencé, d'un accès sécurisé sur le Site. Cet accès lui permet de mettre à jour certaines informations.

Il est expressément convenu que Mon coiffeur.bio ne contracte à l'égard du Client coiffeur aucune obligation relative au référencement sur les moteurs de recherche.

La transmission de données via Internet peut entraîner l'apparition d'erreurs et/ou le fait que le Site ne soit pas toujours disponible. A ce titre, Mon coiffeur.bio ne saurait être déclarée responsable quant à la disponibilité et l'interruption du service en ligne.

Rémunération de Mon coiffeur.bio

En contrepartie de la prestation fournie par Mon coiffeur.bio au Client coiffeur, ce dernier s'engage à verser à Mon coiffeur.bio une rémunération dénommée « Redevance ».

Le montant de la Redevance pour un référencement (Fiche) est de cent cinquante (150) euros (TVA non applicable) pour la Période contractuelle.(une année)

Deux possibilités de règlement s'offre à lui: en carte bancaire sur le site ou en chèque par courrier. Dans ce deuxième cas, la fiche du coiffeur partenaire sera visible à réception du chèque.

A défaut de règlement à l'échéance des sommes dues par le Client coiffeur à Mon coiffeur.bio, celles-ci porteront intérêts de plein droit à hauteur du taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage, conformément aux termes de l'article L. 441-6 du Code de commerce.

En cas de retard de paiement, il sera également appliqué une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (40) euros.

Durée – Résiliation – Conséquence de la fin du contrat

Le présent contrat est conclu pour une durée déterminée d'une (1) année, ci-après dénommée « Période contractuelle », à compter de la Date d'anniversaire, c'est-à-dire, pour rappel, la date de mise en ligne de la Fiche Client coiffeur par Mon coiffeur.bio.

Le présent contrat se renouvellera par tacite reconduction pour des périodes successives d'une (1) année, sauf dénonciation par l'une des Parties, par lettre recommandée avec accusé de réception reçue par l'autre Partie.

En cas d'inexécution par l'une des Parties de ses obligations contractuelles, l'autre Partie pourra adresser à la Partie défaillante une mise en demeure de s'exécuter par courrier recommandé avec accusé de réception. A défaut d'exécution dans un délai d'un (1) mois à compter de la réception de ladite mise en demeure, le présent contrat sera résilié de plein droit par l'envoi d'un nouveau courrier recommandé avec accusé de réception prenant acte de la résiliation intervenue, sans préjudice de tous dommages-intérêts.

La fin du présent contrat, pour quelque cause que ce soit, entraînera le retrait immédiat de la Fiche du Client coiffeur du Site.

Propriété intellectuelle – Données personnelles

Conformément à la loi « Informatique et Liberté » N°78-17 du 6 janvier 1978, les données personnelles collectées auprès des internautes font l'objet d'un traitement automatisé, dans le cadre d'un fichier déclaré à la CNIL sous la responsabilité de Mon coiffeur.bio.

Le traitement des données personnelles des internautes a pour finalité le traitement des demandes d'information et les abonnements à la Newsletter. Les données personnelles des internautes sont destinées à Mon coiffeur.bio et ses Clients coiffeurs, et aux éventuels prestataires et partenaires chargés de leur traitement ou de leur analyse à des fins d'étude. Sauf opposition de sa part, l'internaute pourra recevoir des informations commerciales de la part de Mon coiffeur.bio et ses Coiffeurs Partenaires. Il ne pourra recevoir d'informations de la part de société tierces partenaires qu'en ayant expressément donné son consentement au moyen d'une case à cocher prévue à cet effet.

Dans tous les cas, l'internaute dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant et en est informé dans un onglet « Mentions légales » consultable sur le Site.

Stipulations générales

Le présent contrat est conclu en considération de la personne du Client coiffeur, et plus précisément de son engagement dans une démarche respectueuse de l'environnement. En conséquence, le Client coiffeur, ne saurait en aucun cas céder ou transmettre, de quelque façon que ce soit, le bénéfice du présent contrat sans accord préalable et écrit de Mon coiffeur.bio.

Le Client coiffeur, s'engage à informer Mon coiffeur.bio, sans délai, en cas de changement dans l'organisation de son activité, dans le contrôle de sa société, de fusion, d'absorption, d'apport partiel d'actif ou de cession du fonds de commerce. De même, il s'engage à informer Mon coiffeur.bio, sans délai, en cas de placement en redressement ou liquidation judiciaires.

Le présent contrat annule et remplace, dans toutes ses stipulations et dispositions, toute convention antérieure qui pourraient exister entre les Parties et se rapportant au même objet.

Loi applicable – Juridiction compétente

Le présent contrat est soumis à la loi française.

En cas de difficulté ou de contestation pour l'interprétation, l'exécution ou la rupture du présent contrat, les Parties se rapprocheront en vue de trouver une solution amiable. A défaut, il est fait expressément attribution de juridiction au Tribunal de Commerce de CAEN (14) qui sera seul compétent, y compris en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.